

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2025-10CA
Date de mise en ligne :	Le mardi 18 mars 2025 à 10:00:01
Date de clôture :	Le mercredi 23 avril 2025 à 12:00:00
Titre :	2025-10CA FOURNITURE DE SACS DE COLLECTE
Descriptif :	<p>Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :</p> <p>01 Sacs pour les déchets recyclables, pour les OMR, pour les déchets des manifestations</p> <p>02 Sacs ou et housses biodégradables pour la collecte sélective des biodéchets.</p> <p>L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an.</p> <p>La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

- [26/03/2025 à 16:32:06] 1) Pourriez-vous nous indiquer où les échantillons doivent être expédiés et si des mentions particulières doivent paraître sur les colis ?
- 2) Lot n°2_ Afin de pouvoir déterminer les dimensions des housses, pourriez-vous nous indiquer les dimensions des différents bacs svp ? Effectivement, seul un volume ne peut pas déterminer les dimensions des housses.
- 3) Lot n°2_ Il est indiqué que les sacs doivent être conformes à la norme NF EN 13432. Doivent-ils être conformes à la norme NF T 51 800 ?
- 4) Lot n°2_ Il est indiqué dans le règlement de consultation que les épaisseurs sont « au minimum » 18 microns et 24 microns. Dans le CCTP, il est indiqué « environ » 18 microns et 24 microns. Pouvez-vous nous confirmer que les épaisseurs de 18 et 24 microns sont bien les épaisseurs mini ?

Questions / Réponses

[01/04/2025 10:55:27] QUESTION 4: Pourriez-vous nous indiquer où les échantillons doivent être expédiés et si des mentions particulières doivent paraître sur les colis ?

REPONSE QUESTION 4: Aucune mention particulière n'est exigée au sein des échantillons, hormis le numéro de marché et les informations permettant d'identifier les différents éléments transmis. En outre, les échantillons doivent parvenir à la Direction des Marchés Publics, avant la date et l'heure limites de réception des offres, à l'adresse suivante :

Direction des Marchés Publics

Bâtiment des services techniques (Jardins de l'Hôtel de Ville)

2, rue de Reims – BP 505

51331 EPERNAY CEDEX

Horaires d'ouverture du Lundi au Vendredi : 8H30 à 12H00 - 14H00 à 17H00

A titre de rappel, la régularité de l'offre est soumise à la remise de ces échantillons dans les délais impartis.

En l'absence de ceux-ci, l'offre sera jugée irrégulière.

QUESTION 5: Lot n°2_ Afin de pouvoir déterminer les dimensions des housses, pourriez-vous nous indiquer les dimensions des différents bacs svp ? Effectivement, seul un volume ne peut pas déterminer les dimensions des housses.

REPONSE QUESTION 5: Suite à une question émise par une entreprise, un document détaillant les dimensions des bacs de la marque SULO a été ajouté au dossier de consultation des entreprises. Vous trouverez en pièce jointe le document nommé MP_2025-10CA_DimensionBacs.

QUESTION 6: Lot n°2_II est indiqué que les sacs doivent être conformes à la norme NF EN 13432. Doivent-ils être conformes à la norme NF T 51 800 ?

REPONSE QUESTION 6: Les sacs étant distribués en vue d'une collecte séparée puis compostage industriel, doivent respecter la norme NF EN 13432. Néanmoins, ces derniers sont susceptibles d'être détournés par les usagers pour leur compostage domestique. Ainsi, les sacs également conformes à la norme NF T 51 800 (compostage domestique) seront valorisés lors de la notation.

QUESTION 7: Lot n°2_II est indiqué dans le règlement de consultation que les épaisseurs sont « au minimum » 18 microns et 24 microns. Dans le CCTP, il est indiqué « environ » 18 microns et 24 microns. Pouvez-vous nous confirmer que les épaisseurs de 18 et 24 microns sont bien les épaisseurs mini ?

REPONSE QUESTION 7: Nous vous confirmons qu'il s'agit bien des épaisseurs minimales.

[21/03/2025 à 09:56:20] LOT N° 2 :

Question n° 1 : Pour les housses serait-il possible d'avoir les dimensions des bacs ?

Question n° 2 : pour le cerclage des sacs serait-il possible de mettre une étiquette papier au lieu d'être maintenu par un lien en papier ?

Question n° 3 : dans le DQE les quantités sont elles exprimées par rapport à l'unité (1000) par exemple pour les sacs 80 litres la quantité estimée est-elle bien 312 000 unités ?

Questions / Réponses

[27/03/2025 14:27:33] QUESTION 1: Pour les housses serait-il possible d'avoir les dimensions des bacs ?

REPONSE QUESTION 1: Afin de répondre à votre question, veuillez trouver, en pièce jointe, les dimensions des bacs de la marque SULO.

QUESTION 2: Pour le cerclage des sacs serait-il possible de mettre une étiquette papier au lieu d'être maintenu par un lien en papier ?

REPONSE QUESTION 2: Nous vous confirmons qu'il est envisageable de remplacer le lien en papier par une étiquette en papier.

QUESTION 3: Dans le DQE les quantités sont elles exprimées par rapport à l'unité (1000) par exemple pour les sacs 80 litres la quantité estimée est-elle bien 312 000 unités ?

REPONSE QUESTION 3: L'unité est le mille ; par conséquent, le prix unitaire doit être indiqué pour un lot de 1000 housses. Pour les bacs d'une capacité de 80 litres, la quantité est estimée à 312×1000 , soit un total de 312 000.